

---

## Histoire intellectuelle de l'Europe moderne

Jean-Pierre Cavaillé

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15665>

ISSN : 2431-8698

**Éditeur**

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 janvier 2003

Pagination : 293-295

ISSN : 0398-2025

**Référence électronique**

Jean-Pierre Cavaillé, « Histoire intellectuelle de l'Europe moderne », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne],  
| 2003, mis en ligne le 15 février 2015, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15665>

---

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

EHESS

---

# Histoire intellectuelle de l'Europe moderne

Jean-Pierre Cavaillé

---

Jean-Pierre Cavaillé, *maître de conférences*

## Théories et pratique du secret et de la tromperie à l'époque moderne : pratiques libertines

- 1 SUR la base d'une réflexion collective précédemment consacrée à l'hypothèse straussienne d'un art d'écrire propre aux temps de persécution, nous avons étudié cette année les pratiques d'écriture du début de l'époque moderne taxées, par les contemporains et/ou par l'historiographie, de « libertinage ».
- 2 Le terme convoquant, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, les idées conjointes de désordre moral et d'incrédulité, nous avons travaillé sur les relations que ces textes entretiennent avec des conduites et des comportements eux-mêmes stigmatisés comme « libertins ». Ainsi nous sommes-nous intéressé aux pratiques discursives et d'écriture condamnées à la fois pour leur impiété et leur immoralité, et en particulier au blasphème, dénoncé et en effet sciemment pratiqué, de manière tonitruante (Roquelaure) ou allusive, comme une mise en cause tout à la fois de la vérité du christianisme et de l'autorité religieuse et civile. Nous nous sommes également interrogé sur la signification de la valorisation, dans la littérature clandestine ou semi-clandestine, de pratiques sexuelles réprouvées voire jugées contre nature par la morale chrétienne, en particulier la sodomie. C'est ainsi que nous nous sommes arrêté sur le *Journal* de Jean-Jacques Bouchard et sur l'*Alcibiade enfant à l'école* du philosophe Antonio Rocco, où nous est apparu avec une grande évidence combien l'éloge, burlesque ou non, de ces pratiques est absolument indissociable de l'énoncé des thèses philosophiques qui jouent un rôle véritablement fédérateur dans la constitution d'une culture affranchie du christianisme (imposture politique des religions, mise en cause de l'immortalité de l'âme, promotion de la seule loi naturelle comme norme morale, etc.).

- 3 Nous avons ainsi été amené à mettre profondément en cause la distinction entre « libertinage érudit » et « libertinage de mœurs », établie principalement dans l'historiographie par René Pintard, et qui reste encore aujourd'hui un lieu commun de la recherche. Nous sommes alors parti de plus haut, en conduisant une réflexion critique sur la constitution, dans l'historiographie de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, de la catégorie de libertinage, et il nous est apparu combien celle-ci était déterminée, jusque dans ses appréciations apparemment les plus objectives, par la figure négative du libertin dessinée dans la littérature apologétique, et tout particulièrement dans *La doctrine curieuse des beaux esprits* du jésuite François Garasse, l'accusateur de Théophile. Une lecture attentive de ce dernier texte nous a cependant conduit à mettre également en question une historiographie plus récente, qui présente l'amalgame libertin de l'immoralité et de l'impiété libertin comme une projection fantasmatique d'apologètes nourris de littérature patristique et de controverse théologique. En effet, tous les éléments constitutifs de la « doctrine curieuse » présentés par Garasse se trouvent bien dans les sources qu'il cite (ce qu'il nomme la « bibliothèque des libertins ») et la littérature clandestine du temps, à commencer par la mise en cause simultanée des mœurs, des lois et vérités chrétiennes, appuyée sur une solide base naturaliste. Mais il est vrai que, face aux accusations extrêmement graves portant en même temps sur les mœurs et sur l'écriture, les auteurs développent une stratégie de dissociation, dont on peut mettre en doute la bonne foi (eu égard aux pratiques d'écriture réelles et aux convictions philosophiques des auteurs), mais qui est indéniablement l'un des principes de ce que l'on appellera la littérature : « Faire des vers de sodomie », écrit Théophile emprisonné et menacé du bûcher, « ne rend pas un homme coupable du fait ; poète et pédéraste sont deux qualités différentes. »
- 4 Divers exposés sont venus enrichir la discussion et apporter de nouveaux objets : Didier Foucault est intervenu sur les libertins spirituels du XVI<sup>e</sup> siècle stigmatisés par Calvin, Stéphane Van Damme sur l'affaire Théophile, Isabelle Moreau sur le *Francion* de Charles Sorel, Filippo D'Angelo sur le roman comique libertin en première personne et Tristan Dagron sur *Clidophorus* (Porte-clé) de John Toland, édité par ses soins.

## Publications

- *Dis/simulations. Jules-César Vanini, François La Mothe Le Vayer, Gabriel Naudé, Louis Machon et Torquato Accetto. Religion, morale et politique au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2002.
- *Le philosophe antichrétien*, manuscrit anonyme de la bibliothèque de l'Arsenal (XVII<sup>e</sup> siècle), établissement du texte, note et postface, Paris, Les Amis de Paris Zanzibar, 2001.
- « Les libertins : l'envers du Grand Siècle », dans *Quelques Dix-septième siècle : fabrications, usages et réemplois*, sous la dir. de C. Jouhaud, n<sup>o</sup> sp. de *Cahiers du Centre de Recherches historiques*, 28-29, 2002, p. 11-37.
- « De la dissimulation honnête », *Sigila*, 8, 2001, p. 65-80.
- « Libertinage et dissimulation, quelques éléments de réflexion », *Libertinage et Philosophie au XVII<sup>e</sup> Siècle*, 5, 2001, p. 57-82.

---

## INDEX

**Thèmes** : Histoire, Histoire et civilisations de l'Europe